



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Courrier arrivé le

14 MAI 2018

SCSI

Madame la Préfète des Deux-Sèvres
Préfecture
BP 70000
79099 NIORT CEDEX 9

Dossier suivi par : Chloé GOND
Téléphone : 05 45 35 30 00
Courriel : c.gond@inao.gouv.fr
<mailto:inao-cognac@inao.gouv.fr>

Affaire suivie par : Nelly PILLET

N/Réf : 2018 – 098 CGo

Objet : ICPE – Réhabilitation et autorisation d'exploiter la déchetterie de Parthenay (79)

Châteaubernard, le 7 mai 2018

Madame la Préfète,

Par saisine ANAE du 19 avril 2018, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, la demande soumise à autorisation sollicité par la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine, concernant un projet de réhabilitation et d'exploitation de la déchetterie de la commune de **PARTHENAY**, située dans le département des Deux-Sèvres.

La commune de **PARTHENAY** est située dans l'aire géographique de l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) « Beurre Charentes-Poitou »¹.

L'AOC « Beurre Charentes-Poitou » ne fait pas l'objet d'une délimitation à l'échelle de parcelles ou de sections cadastrales. Ainsi, la totalité de l'espace couvert par le projet est concerné par cette appellation. Il en est de même pour les IGP citées.

De plus, ce projet concerne la réhabilitation de la déchetterie de Parthenay puis son exploitation. La déchetterie est actuellement «classée en zone UI, c'est-à-dire « en zone urbaine concernant l'ensemble des zones d'activités économiques » (p14 de la Note de Présentation non technique). Le projet d'extension concerne « une parcelle inutilisée et laissée en friche industrielle » (p12 de l'Etude d'Impact).

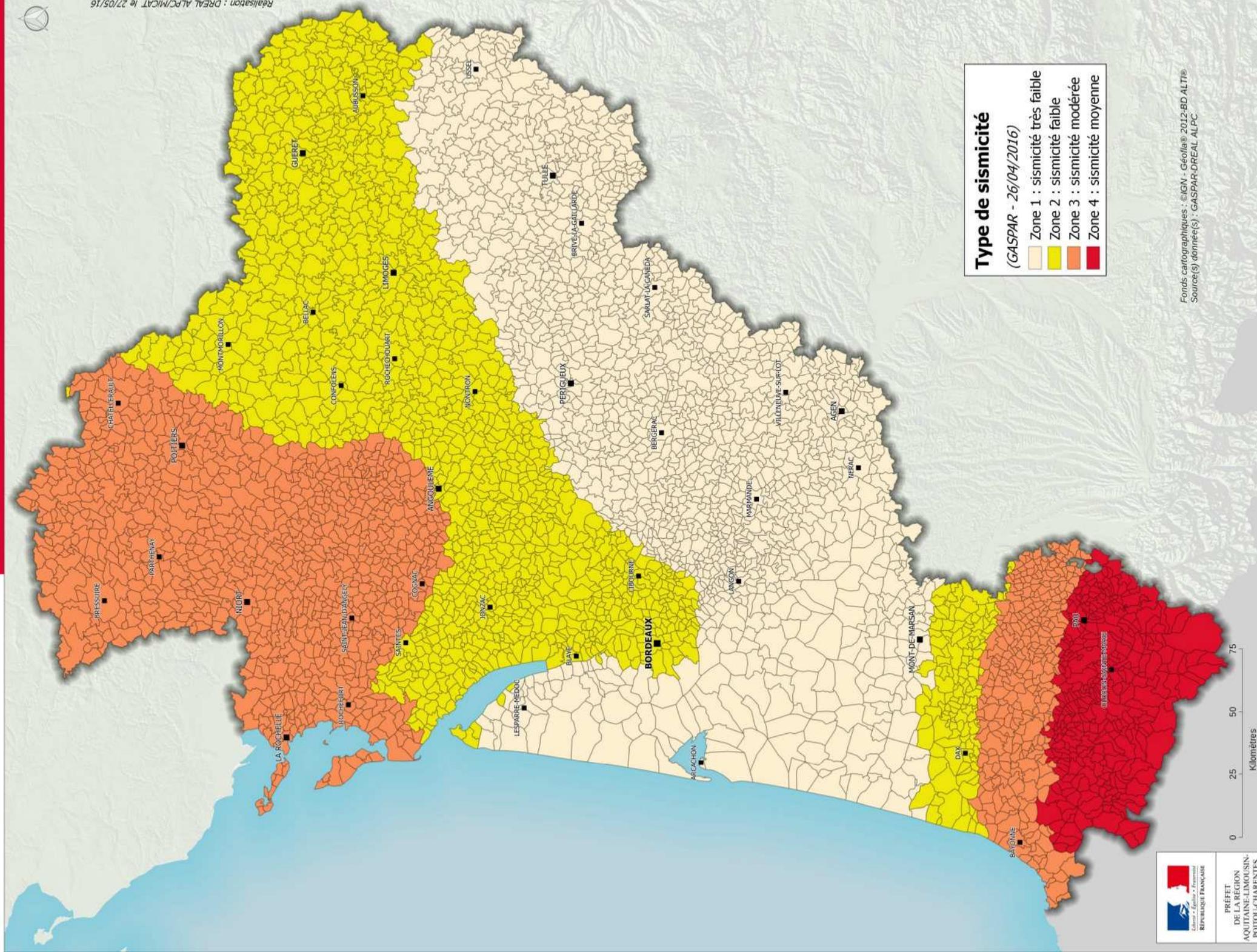
Ainsi, après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler à l'égard de ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Pour la Directrice et par délégation,
Le Délégué Territorial,
Laurent FIDELE

Copie : DDT 79

¹ Pour information, la commune de **PARTHENAY** est également située dans les aires géographiques des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Agneau du Poitou-Charentes", "Brioche Vendéenne", "Jambon de Bayonne", "Porc du Sud-Ouest", "Volailles du Val de Sèvres" et de l'IGP Viticole "Val de Loire"



Réalisation : DREAL ALPC/MICAT le 27/05/16



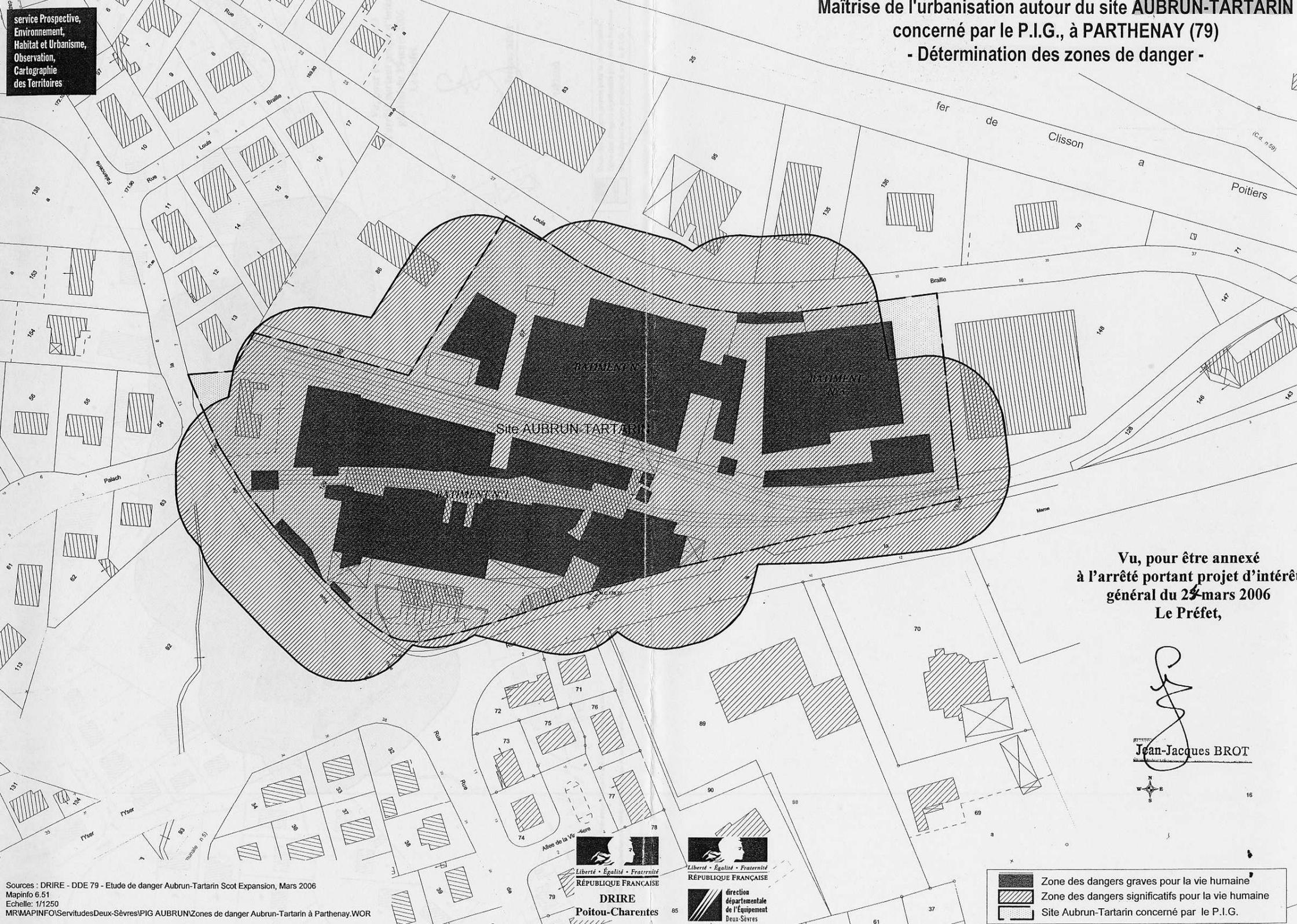
PREFET
DE LA REGION
AQUITAINE-LIMOUSIN-
POITOU-CHARENTES

Fonds cartographiques : ©IGN : GéoVia® 2012-BD ALTI®
Source(s) donnée(s) : GASPAR-DREAL ALPC

Type de sismicité

(GASPAR - 26/04/2016)

- Zone 1 : sismicité très faible
- Zone 2 : sismicité faible
- Zone 3 : sismicité modérée
- Zone 4 : sismicité moyenne



Vu, pour être annexé
à l'arrêté portant projet d'intérêt
général du 25 mars 2006
Le Préfet,

Jean-Jacques BROT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

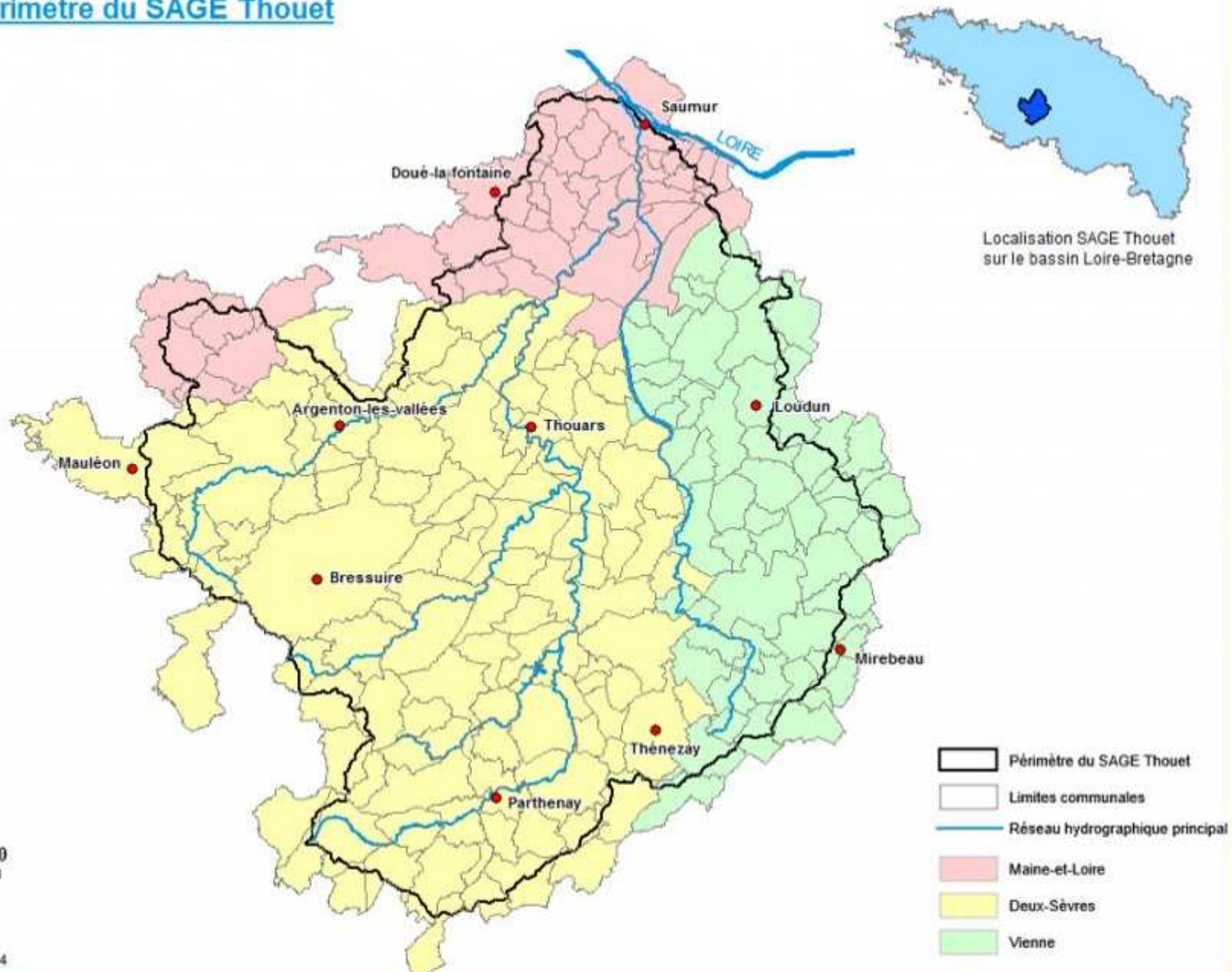
DRIRE
Poitou-Charentes



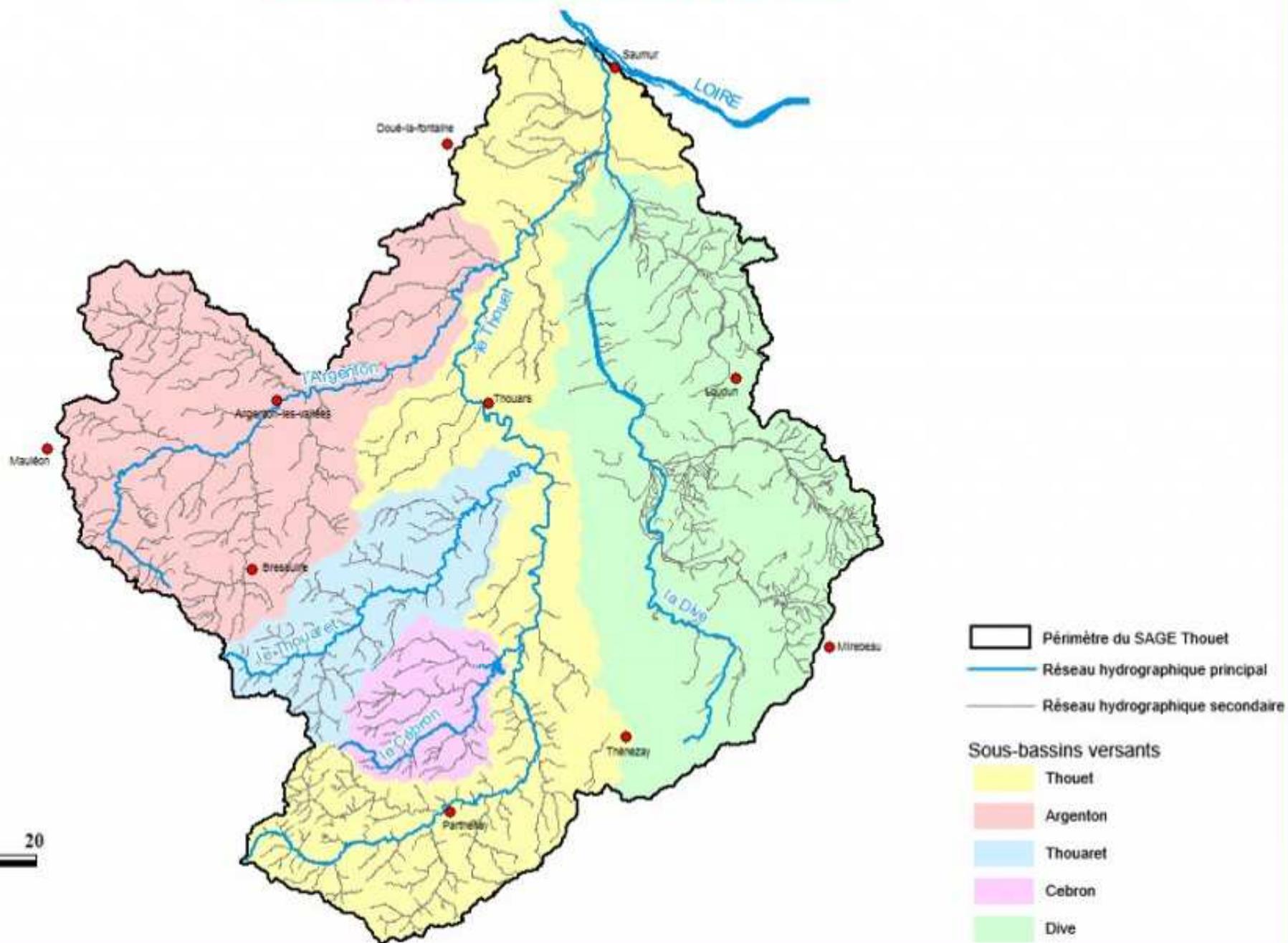
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

direction
départementale
de l'Équipement
Deux-Sèvres

-  Zone des dangers graves pour la vie humaine
-  Zone des dangers significatifs pour la vie humaine
-  Site Aubrun-Tartarin concerné par le P.I.G.



Réseau hydrographique du SAGE Thouet



0 10 20
Kilomètres